

Un jour de 1979, mon amie Catherine, infirmière au service de traumatologie, reçut un tel ordre. Il concernait une femme d'une quarantaine d'années victime d'un grave accident de la circulation. Son état clinique était désespéré. Elle présentait de multiples fractures, dont deux de la colonne vertébrale et des lésions internes sévères. Dès son arrivée au service, après avoir transité par le service de « déchoquage » des Urgences, la polytraumatisée avait été plongée dans un coma artificiel. Le chef de service et deux jeunes chirurgiens étaient en grande discussion pour savoir par quel bout il fallait intervenir et si cela en valait la peine, quand le patron et son infirmière arrivèrent dans la chambre. Après une très courte discussion, le patron se tourna vers Catherine et lui ordonna :

- Faites le cocktail lytique.

Mon amie, stupéfiée par une telle décision, affirma sa réticence vu l'âge de la victime :

- Monsieur, elle n'a que 40 ans !

Sa réponse spontanée, laconique, a été :

- Cela ne change rien à la situation. Elle est condamnée de toute façon.

Il tourna le dos et s'en alla. Il s'ensuivit une longue discussion. Les intervenants présents étaient choqués par cette décision qu'ils jugèrent excessive. Ils discutèrent longtemps entre eux avant de tomber d'accord de désobéir au patron. Tant pis pour les conséquences !

La prise en main chirurgicale était donc programmée pour les 48 à 72 heures à venir, le temps nécessaire de la préparer. L'opération

a été un succès et au bout de trois mois, Fatima, la miraculée, a pu quitter le service, debout, marchant à l'aide de deux béquilles. Naturellement sans être capable de mener une vie normale, les séquelles étant conséquentes. Mais elle était en vie.

Preuve supplémentaire s'il en faut, la médecine n'est pas une science exacte. Trop de paramètres interviennent pour rendre illusoire et très aléatoire tout pronostic et toute anticipation du futur.

Ce n'est qu'au bout de deux ans de calvaire, de souffrances, de nombreuses séances de rééducation et de deux reprises chirurgicales que la patiente a pu retrouver une vie à peu près normale et même donner naissance à une petite fille. Malgré tout, le grand patron n'a jamais voulu rediscuter à ce sujet ni reconnaître le côté arbitraire, radical et trop précipité de sa décision initiale lorsqu'il a déclamé : « Faites le cocktail lytique. » Il n'y pas eu de conséquences ni de sanction au niveau du personnel contrevenant aux ordres donnés...

*(à suivre)*